



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO au CDEN du 9 avril 2026



Mr le Préfet, Mr le Directeur académique, mesdames et messieurs les membres de ce CDEN,

Le budget Macron-Lecornu adopté avec l'article 49-3 fait la part belle à l'industrie d'armement avec 7 milliards d'euros supplémentaires. Ce budget d'austérité s'attaque frontalement à la Sécurité sociale, à l'hôpital et à l'École publique où en particulier 1891 postes d'enseignants sont supprimés. Le budget de l'armée dépasse désormais celui de l'Éducation nationale : le PLF 2026 prévoit 68,4 milliards pour la Défense contre 64,5 milliards pour l'école. Le nouveau porte-avions estimé à 12,5 milliards équivaut à lui seul à plus de 8000 postes d'enseignants.

La FNEC FP-FO des Côtes-d'Armor exige l'arrêt de la marche à la guerre et de l'implication de la France. Elle demande le retour immédiat du porte-avions Charles de Gaulle en France, ainsi que le retour des milliers de soldats français déployés au Moyen-Orient.

L'École publique est attaquée violemment. Elle est, avec ce qui reste des services publics, la victime directe des choix budgétaires de ce gouvernement occupé à faire la guerre. Cela se fait sur le dos des habitants, des personnels, des enfants. Dans le département, 61 postes d'enseignants sont supprimés. La FNEC FP-FO ne l'accepte pas, pas plus que l'intersyndicale.

Dans les écoles, le retrait de 16 postes aboutit à un projet terrible de la direction académique :

- 32 fermetures de classes, mais des gels de postes d'ici la rentrée sont déjà envisagés par la direction académique (en effet, la direction académique a ciblé 80 écoles pour cette carte scolaire). Des écoles continuent à refuser une fermeture comme le RPI Locarn/Trébrivan, l'école de Plourivo-Bourg, l'école de Plélo...
- seulement 15 ouvertures et un refus d'ouvertures pourtant incontestablement nécessaires (certains maires ont d'ailleurs la promesse d'un poste à titre provisoire à la rentrée). Citons Sévignac, Broons, Lanrelas, Bourbriac, Trégomeur (déjà 3 années d'attribution d'une aide pédagogique et vers une 4 année ?).
- création de 5 nouveaux Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), ce qui implique le retrait de 5 professeurs spécialisés de leurs missions auprès des élèves, pour leur donner le rôle de coordonnateurs des enseignants de classe ordinaire et le retrait de 5 éducateurs spécialisés qui encadraient des enfants en IME, ITEP ou autres structures spécialisées gérées par l'ARS.

Pour empêcher la mobilisation des années passées, vous avez refusé, M. le Directeur académique, de nous fournir les éléments de carte scolaire en amont du CSA, et vous n'avez communiqué ces éléments que sous forme de diaporama lors du premier CSA, vous n'avez rien fourni lors de second CSA. M. Le Préfet, M. le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres de ce CDEN, la situation est inacceptable que ce soit sur le fond ou sur la forme. En tant que défenseurs des personnels de l'École publique, aux côtés des parents d'élèves et des élus qui se mobilisent pour l'avenir de la jeunesse, nous refusons de cautionner la casse de l'École publique.

Aux suppressions de postes se rajoutent nationalement dans le 1er degré 1 000 postes réservés aux PAS, qui entraînent autant de fermetures de classes supplémentaires ou poursuivent le démantèlement de l'enseignement spécialisé, comme c'est votre choix dans le département, M. le Directeur académique. Le ministre Geffray, lors d'une audition au Sénat, confirme que là où ils ont été mis en place, les PAS ont permis de diminuer les notifications MDPH de 6%. Cela confirme la lecture de FO sur la création de ces PAS. L'inclusion systématique continue avec de moins en moins de moyens, les droits des élèves en situation de handicap sont bafoués et encore et toujours remis en cause, les plus fragiles sont encore fragilisés...

Dans notre département, ce sont X élèves notifiés accompagnés, X sans respect de leur notification, X sans accompagnement faute d'AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap), X en attente de place en ESMS (IME, ITEP...), orientations pourtant notifiées par la MDPH et qui devraient être effectives. Les personnels AESH restent des personnels précaires, sans statut, pourtant indispensables à une inclusion réussie.

X, Mesdames et Messieurs, car la DSDEN refuse de donner les chiffres aux représentants élus du personnel au prétexte que nous les diffusons. Pourquoi cette peur de faire connaître la réalité aux citoyens, personnels, parents, électeurs, élus contribuables ? C'est la peur de la mobilisation car la politique mise en œuvre est barbare envers les élèves en situation de handicap.

Outre la connaissance du terrain, nous avons comme indication sur la souffrance au travail le nombre de fiches saisies dans le registre RSST depuis le début de l'année.

Depuis la rentrée de septembre 2025, ce sont 575 fiches qui ont été rédigées par les collègues. Sur ces 575 fiches, 513 concernent le premier degré. 397 fiches font état de la violence d'enfants de tous âges sur adultes, 314 sur PE et 83 sur AESH, représentant 77% des fiches. C'est un relevé à minima. En effet, combien de collègues, persuadés qu'ils y réussiraient seuls ou conscients de l'impossibilité de recevoir une aide efficace, ne franchissent pas le pas de remplir ces fiches ?

Pour FO, le respect des notifications MDPH, la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, le recrutement d'AESH à hauteur des besoins, la création d'un statut avec un temps plein de 24h pour les AESH sont des nécessités urgentes pour qu'enfin cesse la maltraitance que subissent en premier lieu les élèves en situation de handicap et par voie de conséquence les personnels ainsi que tous les autres élèves.

Pour FO, il est impossible d'accepter de se laisser enfermer dans l'enveloppe de postes attribuée par le ministère au département. Le prétexte de la baisse démographique ne peut justifier à elle seule la suppression des postes et la fermeture des classes. Mais l'école publique a de moins en moins les moyens de fonctionner indépendamment de la baisse démographique qui est une réalité :

- 5 % de écoles présentant des effectifs supérieurs à 25 élèves par classe ;
- 18,5 classes sans maître chaque jour de l'année en moyenne ;
- AESH en nombre insuffisant pour permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- multiplication des postes hors classe, pour soi-disant donner des conseils aux enseignants submergés par la situation créée en classe ...

« Face à ces conditions inacceptables de préparation de la rentrée 2026, les organisations syndicales CFDT, CGT-Éduc'action, SNUDI-FO, FSU, SUD-Éducation, et UNSA ainsi que les associations de parents d'élèves Div Yezh et FCPE des Côtes-d'Armor, exigent l'annulation des 16 suppressions de postes de professeurs des écoles, des 34 suppressions dans les collèges et des 11 dans les lycées.

Il est urgent d'exiger :

- *l'annulation des suppressions de postes dans l'éducation ;*
- *l'annulation des fermetures de classes ;*
- *des moyens à la hauteur des besoins pour l'enseignement public ;*
- *partout une baisse des effectifs par classe et des créations de postes d'enseignant-es ;*
- *la création de postes de remplaçant-es pour une continuité effective du service public ;*
- *la création de postes d'AESH, AED, CPE, infirmier-ères, psychologues scolaires, assistant-es sociaux, personnels de laboratoires, administratifs, ATSEM, personnels médico-sociaux ;*
- *un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire pour les AESH ;*
- *la refonte et l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire ;*
- *que l'argent public bénéficie à l'enseignement public. »*